

Compte rendu

Réunions du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, 18-21 juillet 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driec (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice principale, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
D^r Carmen Savelli, Chargé des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Mouna Mcharek, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Les membres du Bureau ont eu des discussions quotidiennes au cours de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation qui a eu lieu du 18 au 21 juillet 2022. Les séances ont porté sur le programme de travail quotidien, les documents et le déroulement de la réunion, ainsi que sur la planification stratégique et les orientations pour garantir des résultats fructueux et la réussite de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.
- Le Bureau a examiné les commentaires informels reçus avant la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation concernant l'avant-projet et a noté que les États Membres et les parties prenantes concernées n'auraient pas de possibilités suffisantes de formuler des observations au cours de la réunion. Pour ce qui est de la voie à suivre possible, le Bureau a reconnu la nécessité de prévoir un processus intersessions clair pour recueillir d'autres observations sur l'avant-projet avant la troisième réunion qui se tiendra en décembre 2022.
- À l'issue des discussions, le Bureau est convenu de présenter à la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation un projet de calendrier intersessions prévoyant la possibilité pour les États Membres et les parties prenantes concernées (conformément aux annexes A à E) de soumettre des observations écrites sur l'avant-projet d'ici le 15 septembre 2022 ; la tenue de consultations régionales en marge des comités régionaux ; l'organisation d'auditions publiques par le Secrétariat, ainsi que la tenue de consultations informelles axées sur des sujets spécifiques. Les résultats synthétisés de chacun des axes de travail seraient ensuite utilisés pour élaborer un

projet préliminaire conceptuel qui serait examiné par la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation. Le Bureau est également convenu que la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation devrait revoir le document A/INB/1/6 Rev.1 et envisager une mise à jour du calendrier et des résultats escomptés y figurant.

- Compte tenu des interventions des États Membres et des parties prenantes concernées relatives à l'identification de la disposition de la Constitution de l'OMS au titre de laquelle l'instrument devrait être adopté, le Bureau a suggéré une formulation pour aider la réunion à parvenir à un consensus, conformément au mandat de l'organe intergouvernemental de négociation. Cette formulation a été présentée à l'organe intergouvernemental de négociation et acceptée, comme il est indiqué dans le rapport de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.
- Au fur et à mesure de l'avancée de la réunion, le Bureau a examiné le projet de rapport de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, notant qu'il reflétait les résultats des discussions et les progrès accomplis au titre de chaque point de l'ordre du jour. Le Bureau est convenu de tenir sa prochaine réunion le 27 juillet pour faire le point sur les résultats de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, et commencer à préparer la période intersessions.

= = =